

Mode de passation : Procédure relative au « 1% artistique » conformément au **décret n°2002-677** du 29 avril 2002 (modifié par le décret n°2005-090 du 4 février 2005) relatif à l'obligation de décoration des constructions publiques et précisant les conditions de passation des marchés ayant pour objet de satisfaire à cette obligation ainsi que la **circulaire du 16 août 2006** relative à l'application du décret n°2002-677.

Procédure adaptée en application des dispositions de l'**article 28 du décret n°2016-360** du 25/03/2016 relatif aux marchés ayant pour objet des « services sociaux et autres services spécifiques ».

**CONSULTATION DANS LE CADRE DU 1% ARTISTIQUE DE L'OPERATION RELATIVE A LA
CONSTRUCTION DU BÂTIMENT PEDAGOGIQUE DU CAMPUS SANTE TIMONE A MARSEILLE**

Procédure (référence de la consultation) : AMU129-2018

PHASE 1 CANDIDATURE

La date limite de réception des plis (phase candidature) est le 14/09/2018 à 16 :00 :00 au plus tard, délai de rigueur

Avis d'Appel à la Concurrence publié sur les sites : du BOAMP (web), du profil acheteur –PLACE, de la DRAC PACA, de la FRAAP

Objet du marché : Obligation de décoration des constructions publiques (1% artistique) de l'Opération relative à la construction du bâtiment pédagogique du campus santé Timone à Marseille.

Lieu d'exécution : Campus santé Timone – 7 bd Jean Moulin - 13385 Marseille cedex 5.

Type d'organisme : Etablissement Public à caractère Scientifique, Culturel et Professionnel (EPSCP)
Identification de l'organisme qui passe le marché - Pouvoir Adjudicateur: AIX MARSEILLE UNIVERSITE (AMU)
Jardin du Pharo, 58, boulevard Charles Livon 13284 MARSEILLE CEDEX 07.
Représentant Légal du Pouvoir Adjudicateur : Le Président d'Aix Marseille Université.

Pour plus d'informations sur ce projet,

-Le lien direct de la présente consultation pour télécharger le dossier de consultation, poser des questions ou déposer un pli est :

<https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&refConsultation=383484&orgAcronyme=f2h>

OU

-La société peut également accéder à la consultation : en se rendant sur le site de PLACE "www.marches-publics.gouv.fr", sur la page d'accueil le candidat veillera à se **connecter/s'identifier**, puis dans la rubrique de gauche "Annonces"/ « consultations en cours », sélectionner "Recherche avancée". Sur la page qui s'affiche, indiquer à la partie « **Recherche multicritères** » - rubrique "Référence" (ou encore dans la rubrique « recherche par mots clés »), la référence suivante : **AMU129-2018** et cliquer sur « lancer la recherche ».

Ensuite sur la page de la consultation qui s'affiche, aller à la rubrique "Action", cliquer sur "Accéder à la consultation".

*Remarque : le dossier de consultation peut être téléchargé anonymement ou après identification. Il est rappelé que les sociétés **qui téléchargent anonymement** le dossier de consultation (où indique une **adresse courriel erronée**), ne pourront être informées des éventuels éléments complémentaires au cours de la procédure.*

Le référent administratif concernant ce marché est : Delphine MOYA, Directrice du Pôle des marchés publics. Courriel : delphine.moya@univ-amu.fr